L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. [illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT
[illegible] par an, une année d'avance $12
[illegible] la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES. [illegible]

ABONNEMENS [illegible] Les artisans [illegible]

Les ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles [illegible]

Les ANNONCES [illegible] articles d'une nature personnelle [illegible] paieront le double du prix des [illegible] avance.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des [illegible]

LES ANNONCES [illegible]

AUCUNE ANNONCE [illegible]

LES AVIS de morts, invitations aux convois, [illegible] $1,00.

LES ANNONCES [illegible] d'une nature politique, paieront double du prix [illegible].

CABOTAGE.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, [illegible] Baxwill.
ST. MARY, [illegible]
AUBURN, [illegible]
TRENTON, [illegible]
FAIRFIELD, [illegible] Wilson.

[illegible]

G. W. STANTON & Co. 35 Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS & BOSTON.
[illegible] LINCOLN & co.

[illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune.

AGENTS POUR LES PASSAGERS qui désirent [illegible]

ALEXANDER GOW.
Agent de l'émigration européenne, 20, Bienville.

POUR NEW-YORK. [illegible] capitaine J. O. Rus[illegible]
G. W. STANTON, & co. 35, Poydras.

POUR NEW-YORK. Le brick fin voilier ZEALAND, capitaine Coombs [illegible]
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK. Le navire [illegible] HUDSON, capitaine Page [illegible]
S & J P WHITNEY, [illegible] Camp.

POUR NEW-YORK. Le navire ST. MARY, capt [illegible]
G. W. STANTON & co.

POUR NEW-YORK. La barque HENRY [illegible]

POUR NEW-YORK. [illegible]

POUR NEW-YORK. Le navire [illegible] LEWIS [illegible]
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR [illegible] Le navire JACOB PENNEL [illegible]
S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR BOSTON. Le navire LUCY, capitaine [illegible]
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON. Le navire PLATINA, cap. [illegible]
S & J P WHITNEY 73 Camp.

POUR BOSTON. La barque [illegible] SULTAN, capt Barwell [illegible]
HARROD & DARLING, 10, Commune.

POUR BOSTON. Le navire de 1re classe PALMYRA, cap. Sampson, sera expédié pour le port ci-dessus sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la presse à coton d'Orléans ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue Camp.

POUR BOSTON. Le navire de première classe CHARLES CARROLL, capitaine Rogers, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la presse à coton ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR PORTSMOUTH. La barque FARQUIN, [illegible]
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR BALTIMORE. La barque [illegible] SALTUS, capitaine Gray, [illegible]
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR ALEXANDRIE. Le brick de première classe VIRGINIA, capitaine Jourdan, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, [illegible]
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR PORT LEON ET ST. MARC.—La goelette [illegible] ARLINGTON, capitaine Ellis, partira [illegible] prochain. Pour fret ou passage, s'adresser [illegible] la batisse du Triangle, ou à
GINN & DUNN, 64, Nile. Levée.

POUR MOBILE par la Rivière. [illegible]
Le brick GIBRALTAR, capt Yates, prendra tout le fret qu'on lui offrira au plus bas prix possible et partira [illegible]
FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL. Le navire MATTAKEESETT, capitaine Taylor [illegible]
LEVI H. GALE, [illegible] Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] CLAIBORNE, capitaine Bor[illegible] 300 balles [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
C. H. HALE, [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible] BYRON, capt. Russell, partira sous [illegible] coton ou passage, [illegible]
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] CHATHAM, cap [illegible] Pour fret de 250 balles [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire de 1re classe [illegible] QUEEN, capitaine G. [illegible]
C. HEWES & Co. 30 [illegible]

POUR LIVERPOOL. Le navire NORTH CAROLINE, capt [illegible]
S & J P WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] HANOVER, capt [illegible] 200 balles [illegible]
S & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL. Le navire HOTTINGUER, capitaine E Crather, [illegible] 900 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
GARDNER, SAGER & co,
J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL. La barque de première classe MARY BALLARD, [illegible]
JOHN A. MERRITT, 63, Poydras [illegible]

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] ORB[illegible]ON, capt. Glidden, [illegible]
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire BORNHOLM, cap. Daniel [illegible] Pour fret de 100 balles [illegible]
LEVI H. GALE, 93, Commune.

[illegible] BROTHERS, ont transporté leur [illegible] du Camp. 3 dec

---

PORT HUDSON ET BAYOU SARA.
Steamer Paquebot LODA, [illegible]
Le nouveau et [illegible] capitaine Thomas [illegible] [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] jeunes; il partira de la Nouvelle-Orléans [illegible] à dix heures A. M. [illegible] Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures [illegible] Hudson les mêmes jours après l'arrivée [illegible] gage à toucher régulièrement à bord et à
Pour fret ou passage s'adresser à JENKINS & BONNER, 11 rue de Chartres.
22 oct—6 mois

MALLE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.
Pour Bayou Sarah et tous les ports intermédiaires.
Le solide et bon marcheur steamboat BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers en partant de la Nouvelle-Orléans, les mercredis et dimanches, à 10 heures A. M. précises, et de Bayou Sarah, les lundis et jeudis.
Le Buckeye ayant été engagé pour porter la malle des E. U. s'arrêtera à tous les bureaux de poste. Il apportera la plus grande régularité et la plus grande promptitude à remplir son mandat.
15 oct—6m

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Arrangement pour l'été.—Le bateau à vapeur WALKER, [illegible] commandé par [illegible] l'eau, capitaine J. A. Bonneval, partira [illegible] Pontchartrain [illegible] mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, après l'arrivée des chars de neuf heures et demie, pour les lieux susdits et sera de retour tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, quittant Covington à 7 heures précises.
Le Walker débarquera le fret et les passagers sur chaque habitation.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à
21 oct J. A. BONNEVAL.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été redoublé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 64, Nile. Levée.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour la baie St. Louis, Passe-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 10, Nlle. Levée.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe RAPPAHANNOCK, capitaine M. Drummond est maintenant en chargement. Pour fret de 300 balles coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Joseph ou à
21 dec S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire PENSYLVANIA, capitaine Gross, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
21 dec S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier PIONEER, capitaine Graham, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire GENERAL WASHINGTON, capitaine Smith, est maintenant en chargement vis-à-vis la presse de l'Union et sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
21 d LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ST. CLOUD, capitaine Emerson, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire GLASGOW, capitaine Lambert, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée et allant à bord, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR HULL.
Le navire LEOPARD, Capt. Snow, sera expédié sous peu. Pour passage ayant de très beaux aménagements s'adresser à LEVI H. GALE,
[illegible] 93, Commune

A VENDRE OU A FRETER

POUR FRET OU CHARTRES.
Deux bricks de 250 à 260 barils de mélasse prendront du fret pour la cité. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BRO.
14 dec 66, rue du Camp.

ON a besoin d'affréter une goelette de 10 ou 1200 barils pour un voyage à Charleston. S'adresser à
21 d FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

A FRETER. Un brick de première classe, de [illegible] barils. On préférerait un fret pour les Antilles. S'adresser à
24 nov FOSDICK & BRO. 66 Camp.

POUR FRET OU CHARTRE.
Le brick danois fin voilier ANNA CECILIA, capitaine C. C. Fisher, du port d'environ 220 tonneaux. Pour les conditions s'adresser à
W. PREHN, 86, Douane.

A VENDRE.
La goelette ELISABETH, du port de 40 tonneaux, en bon état et prête à mettre à la mer. S'adresser pour les conditions à J. H. ASHBRIDGE,
24 nov 97 rue du Camp.

A VENDRE OU A AFFRETER.
La goelette fine voilière ADA, capitaine Wiley, sera prête à faire ce voyage sous peu de jours; elle est recommandée comme fine voilière et en parfait état. Pour les conditions de la vente s'adresser à
12 nov J. ROBERT & Co., rue des Magasins

A VENDRE OU A AFFRETER.—Le brick américain SAM HOUSTON. Pour les conditions s'adresser à ALEX. GOW,
10 nov 20, rue Bienville

POUR FRET OU CHARTRE.—Un brick de première classe de 180 tonneaux.—On préférerait un fret pour les Antilles.
S'adresser à WM. HENRY PARKS, 23 rue St. Charles.

On a besoin d'une goelette pour la Mobile. S'adresser à FOSDICK & BRO.,
20 dec 66, Camp.

On a besoin d'un navire de première classe pour New York. S'adresser à FOSDICK & BRO,
10 dec 66, Camp.

AVIS. Le capitaine, ni les consignataires du navire Français [illegible] ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
15 dec—1m BLANCHARD EIMER & Co, 34 Bienville.

AVIS.
LE capitaine ni le consignataire du navire français LE VAILLANT, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
F JORDY, 118, Royale.

Les consignataires par le navire français LE VAILLANT, capitaine Giraux, de Bordeaux, sont priés de faire leur entrée en douane, et de recevoir leurs marchandises vis-à-vis la rue des Ursulines.
F JORDY, 118, Royale.

On a besoin d'un navire de première classe pour charger pour New York.
FOSDICK & BRO., 66, Camp.

LES consignataires par le navire français l'Andelle, capitaine Guiguet, sont priés de faire leur entrée en douane le plus bref délai, et de recevoir leurs marchandises vis à vis la rue du Pontchartrain Rail Road. Si le 19 ct. les marchandises ne sont pas enlevées dudit navire, elles seront envoyées au magasin de la Douane, à la charge des consignataires BLANCHARD, EIMER & Co.
15 dec—6 34, Bienville

ASSURANCE SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de la faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année: une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à septannées, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.
1 mars—[illegible] CH. BRIGGS, secrétaire.

BLASCO & SIMIDEL,
Négociants commissionnaires.
14 juin 26, rue de la Commune.

MAGASIN DE COMESTIBLES,
Encoignure Royale et Douane.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un assortiment de vins et de provisions de bouche en pièce, consistant en:
Vins rouges en barriques et en caisses, tels que Lafitte, Leoville, Margaux, St. Estèphe, St. Julien.
Vins de Marseille, Bergasse, Bandol, Elisée Baux,
Vins blancs, Sauternes, Haut Barsac, Graves, en demi-barriques et en caisses de 12 et 24 demi bouteilles.
Vins de Bourgogne, Chambertin, Clos-Vougeot, Nuits, bouteilles et demi bouteilles.
Vin de Champagne en paniers de 12 et 24 demi bouteilles.
Vins du Rhin, Heckeimer,
Conserves alimentaires, telles que sardines à l'huile, pâtés truffés de lièvre, foie de Strasbourg, perdreaux, cailles, alouettes, bécasses, bécassines, petits pois, cèpes, ortolans.
Moutarde de Maille.
Saucissons de Lyon
Fromages de tête de maure, Gruyère, Neufchatel.
Fruits en jus, tels que fraises, poires, pêches, abricots, prunes, groseilles.
Jus de groseille framboisé pour limonades et sirops.
Guignolet d'Angers.
Liqueurs assorties, surfines et superfines,
Cerises à l'eau de vie, fruits assortis, prunes et abricots.
Curaçao de Hollande en bouteilles et demi bouteilles.
Absynthe de la marque Y. L.
Kirshwaser,
Salaisons assorties, thon mariné, anchois à l'huile, olives farcies.
Prunes sèches en paubans.
Vermicelle et Macaroni.
Les familles pourront continuer à s'approvisionner de vin de Bordeaux à raison de dix bouteilles pour une piastre.
29 nov—1m B. POUVERIN

CONSERVES alimentaires—70 caisses de 24 boîtes sardines à l'huile; 30 caisses de 48 demi-boîtes de [illegible]
10 caisses de 36 deux tiers de. sardines à l'huile,
4 caisses de 25 demi boîtes sardines crues à l'huile.
10 caisses petits pois au naturel en grandes et demi-boîtes
5 caisses de accommodés de de
4 caisses cèpes à l'huile en grandes et demi boîtes.
10 caisses truffes au jus,
20 caisses fruits assortis de
Récemment reçu et à vendre à des prix très abordables, en gros et en détail, par VALETON & Co.
30 nov Encoignure Royale et Douane

A VENDRE chez le soussigné, arrivés par les derniers navires du Hâvre:
Jaconats batiste.
Mousselines 7/4 quadrillées en blanc,
do mille fleurs blanc et couleur,
do Organdy D en blanc,
Mouchoirs de sœur à bordures,
do à bordé et intérieur imprimé,
Kirschwasser 1re qualité,
Extrait d'absynthe, 1re qualité,
Vins de madère de différens prix et qualité supérieurs,
Plus, en débarquement du navire Severn:
6 caisses de deux douzaines chaque chapeaux et capottes de soie, ce qu'il y a de mieux fait et de plus nouveau, et à vendre par caisse. GEORGE LIENNE,
20 nov rue Toulouse 50, entre Chartres et Royale.

POELES—Un assortiment général de poêles pour hôtels, de buvette, idem à la Franklin, idem à quatre marmites, poêles avec four et grates de cheminée, de différentes formes.
Aussi—Tuyaux de poêles, de dimensions assorties, de 4 à 6 pouces. En débarquement et à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
28 oct 10, Nouvelle-Levée.

[illegible] PAR LE REGISTER.

[illegible] faubourg Marigny, [illegible]

[illegible] W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

SUCCESSION de [illegible]—Vente par le Régis[illegible] Lundi [illegible] 1842, à [illegible] Bourse de la Cité, rue St. Louis [illegible] Chartres, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du [illegible] 1841, il sera vendu pour le compte de la succession [illegible]
L'esclave FA[illegible] âgée d'environ quarante ans.
Conditions [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
N. B.—L'acte de vente passé aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Turner, notaire public. 21 n

SUCCESSION de ANTOINE GALLAUD f. c. l. épouse divorcée de [illegible] URQUHART h. c. l.—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi le trois janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de Cité rue St-Louis entre les rues Royale et Chartres, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 novembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Gallaud, f. c. l. épouse divorcée de T. Urquhart h. c. l. la propriété ci-après décrite savoir:
Un lot de terre situé en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Ursulines et Dorpiline, ayant un pied [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cinquante pieds; ensemble la maison en briques [illegible] dépendances et autres améliorations qui en dépendent sur le dit terrain.
Conditions de la vente—Un quart comptant et la balance à trois, six, douze et dix-huit mois, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale et portant intérêt à raison de dix pour cent par an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Tes.
N.B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Carlile Pollock, not. pub. 30 nov

Succession de Marie Amélie Monde.
Vente par le Régistre des Testaments.
MARDI le quatre janvier 1842,—à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 novembre 1841—il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Amélie Monde, les esclaves ci-après nommés, savoir:
Henriette, négresse âgée d'environ 40 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et bonne domestique, avec son enfant âgé de six semaines.
Conditions de la vente—La moitié comptant et la balance à six mois de crédit.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. Percy, not. pub. 1 déc

SUCCESSION de James O'Rourke.—Vente par le Régistre des Testaments—Mardi le onze janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 juin 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de James O'Rourke, décédé, les esclaves ci-après décrits savoir:
David, mulâtre âgé d'environ vingt-huit ans, charretier, s'étant absenté.
Simon, nègre âgé d'environ cinquante sept ans, attaqué de la gravelle, et vendu sans aucune garantie, excepté le titre.
Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, le tout payable en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale et portant un intérêt de dix pour cent par an, en cas de non paiement à échéance.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Philippe Lacoste, not. public, aux frais des acquéreurs.
20 déc.

SUCCESSION de R. R. Keene—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi treize janvier 1842, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 2 novembre 1841, et signé le 6 novembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de R. R. Keene, la propriété ci-après décrite, savoir:
Une certaine étendue de terre de cinq mille arpents, située dans la paroisse de Ouachita, sur le Bayou Bœuf, et désignée sur un plan annexé à un acte pardevant Félix de Armas, notaire public, en date du six mai 1836, par le No 332 dans l'ilet marqué R. R. Keene 5000 arpents; ensemble les améliorations qui se trouvent sur la dite terre.
Conditions comptant.
W F C DUPLESSIS, Régistrer des Testamens.
N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm. Christy, not. pub. 11 d

SUCCESSION de Joseph Barthélemy—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi le trente décembre 1841, à 4 heures P. M. au bureau du Régistre des Testamens, rue Ste. Anne, entre les rues Condé et Royale, en vertu d'un ordre rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Barthélemy, une quantité de marchandises consistant en huile d'olive, saucissons à l'huile, &c. liqueurs assorties, 17 jarres amandes, 3 malles souliers &c. Conditions comptant.
10 déc W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens

SUCCESSION de Otto Tienken—Vente par le Régistre des testamens—Mercredi le dix-neuf janvier 1842, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité rue Saint Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Otto Tienken, le lot de terre ci-après décrit, savoir:
Un lot de terre situé à Gretna, dans la paroisse Jefferson, désigné par le numéro six, sur un plan de M. M. Springfield, voyer, en date du 21 juin 1839, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire, ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue de Lafayette, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble toutes les améliorations qui se trouvent sur ledit lot.
Conditions de la vente: L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de soixante quinze piastres, en date du 25 avril 1840 et payable deux ans après sa date, et la balance, comptant.
Et le même jour, à 4 heures P. M. au bureau du Régistre des Testamens, rue Ste. Anne entre les rues Condé et Royale, en vertu du même ordre, il sera vendu pour le compte de ladite succession, les effets mobiliers appartenant à ladite succession, consistant en une chaloupe, une malle de linges et une montre.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Y. Lewis, notaire 17 déc

SUCCESSION DE CHARLES LOUIS GARNIER.
Vente par le Régistre des Testamens.
MERCREDI vingt six janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles Louis Garnier, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Un lot de terre situé dans le carré de la ville, rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant ou prétendant avoir trente pieds de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent cinquante pieds, ensemble les bâtisses et autres améliorations
2o. Un tiers indivis d'un lot de terre au faubourg Ste-Marie, rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph ayant d'environ cinquante-quatre pieds de face à la rue Baronne sur vingt-cinq pieds qui se trouve dans l'ilet [illegible]
3o. Un lot de terre, avec une maison en brique à trois étages et autres améliorations construites sur le dit lot, lequel est compris dans l'ilet renfermé par les rues du Canal, Remparts, Douane et Bourgogne, et mesure au pied français, vingt pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent vingt pieds.
4o. Un lot de terre au faubourg Marigny, près de la ville, rue des Français, entre les rues Amour et Bons Enfants, ayant un pied américain, vingt-huit pieds neuf pouces de face à la rue des Français, quatre-vingt-quatre pieds sur la ligne qui sépare le dit lot à gauche de la propriété de Dutreuil Foucher, et d'une forme irrégulière du côté droit, ensemble les bâtisses et améliorations.
5o. Six lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre, cinq et six de l'ilet No 65, bornés par les rues Bagatelle, Génie, Union et Célestine; les lots Nos. un, deux, trois et quatre sont contigus et mesurent chacun, trente et un pieds onze pouces et cinq huitièmes de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et demi, et les Nos. cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds onze pouces et sept huitièmes de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et dix pouces.
6o. Huit ilets de terre situés dans le district pour l'agrandissement du faubourg Washington, désignés au plan No. quatre du dit faubourg, déposé au bureau de C. Pollock notaire, en cette ville, par les Nos. 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79 et 80.
7o. Deux ilets de terre situés au faubourg Washington, près de la ville, désignés par les numéros dix-sept et dix huit, sur un plan fait par Ch. F. Zimpel, le 16 février 1835, l'ilet No. dix-sept, borné par les rues Génie, St-Ferdinand et Libéraux et la propriété de la compagnie de la Presse à coton et l'ilet No. dix-huit borné par les rues Libéraux, St-Ferdinand et Laferce, et la propriété appartenant à la compagnie de la Presse à coton.
Conditions de la vente—Six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an du jour de l'échéance, jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Amédée Ducatel Esqr., not. pub. 21 d

Succession de E. Shields.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James M. Taylor, exécuteur testamentaire de la succession de Elihu Shields, décédé et par Martha Ann veuve [illegible] O. Carey, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
16 dec W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES.
ATTENDU que James Priestley, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Samuel Ewart, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
16 déc W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de C. F. Le Baron—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. P. Todd exécuteur testamentaire de la succession de C. F. Le Baron décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
14d W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Eleonore Rabassa, veuve de Jean Pignaguy.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Philippe Marcoulet, administrateur de la succession de Eleonore Rabassa, veuve de Jean Pignaguy, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
16 déc W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de [illegible] Ryan—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Théodore Ryan, administrateur de la succession de Jean Dominique Ryan, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
16 déc W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testaments

CORDES de Naples fraîches, pour violon, basse, contrebasse, guitare et harpe.
Anches de clarinette, première qualité.
Musique nouvelle, consistant en: partitions et airs séparés de nouveaux opéras, romances, albums et morceaux pour divers instruments, dernièrement reçus et à vendre par T. K. BENOIT,
3 déc. Encoignure Chartres et Jefferson.

300 paniers bouteilles à Madère, [illegible] à vendre en débarquement du [illegible]
[illegible]

PAR LE REGISTER

Succession de Félix de Armas.
VENTE par le Régistre des Testamens.—Lundi, vingt quatre janvier 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de trois ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 novembre 1840, du 16 janvier 1841, et du 10 décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Félix de Armas, les propriétés et esclaves ci-après décrits, savoir:
Un Lot de Terre, situé rue Moreau, entre les rues du Fort et St. Ferdinand, ayant mesure anglaise, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Moreau, sur 130 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur, s'étendant entre lignes parallèles jusqu'à la Ruelle dite des Archiprètes. Le dit terrain désigné par le No. 4, il y existe une maison à 2 étages, avec rez-de-chaussée, une arrière bâtisse et dépendances; le tout en briques.
Il existe sur cette propriété 71 actions de la Banque des Citoyens, garanties par hypothèque. Lesquelles actions seront vendues comptant séparément.
Un Lot de Terre situé rue Moreau, entre les rues Enghein et Fort, [illegible] mesure anglaise, 26 pieds 3 pouces environ de face à la rue Moreau, sur [illegible] pieds de profondeur, composé du terrain No. [illegible] de l'ilet No. 4, sur lequel [illegible] maison [illegible] entre poteaux, couverte en ardoises de 4 appartements, avec cabinet, cave, galerie et 1 cuisine à étage, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, cour carrelée et dépendances.
Un autre Lot de Terre, situé rue Moreau, entre les rues d'Enghein et du Fort, ayant mesure anglaise 26 pieds 3 pouces environ de face à la dite rue Moreau, sur 130 pieds de profondeur. Le dit lot attenant au lot précédent, est composé de partie du terrain no. 4, et partie du terrain no. 3; sur lequel lot, il existe une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, de quatre appartements avec cabinet, cave, galerie et 1 cuisine à étage, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, cour carrelée et dépendances.
6 Lots de terre situés au faubourg Washington, district Daralde, désignés par les Nos. 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No. 8, ayant, chacun, 40 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Congrès, sur 99 pieds 9 pouces de profondeur, le terrain No. 9, faisant encoignure aux rues Congrès et Craps.
7 autres lots de terre, situés au même faubourg, et même district, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, et 7, de l'ilet No. 9; ayant, chacun, 40 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Indépendance, sur 99 pieds de profondeur. Les Nos. 1 et 7 faisant encoignure, le premier à la rue des Grands Hommes et l'autre à la rue de Craps.
Un lot de terre, faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues Champs Elysées et Français, ayant 98 pieds 10 pouces de face à la rue Moreau, sur 99 pieds de profondeur; il existe sur ledit lot, une maison briquetée entre poteaux, couverte en bois avec cuisine en bois.
1 Lot de terre, situé rue Royale, entre Hopital et Quartier, ayant 30 pieds de face à la rue Royale, sur 132 pieds 8 pouces de profondeur; il existe sur ce lot de terre deux bâtisses en briques.
Marie, paraissant âgée de 60 ans, maladive, ensemble avec les 2 enfans, Lucie, âgée d'environ 8 ans, et Billy, âgé d'environ 5 ans;
Marcellite, mulâtresse, âgée d'environ 19 ans, avec son enfant nommé Oscar, âgé d'un an,
Justine, âgée d'environ 40 ans, ensemble avec ses 4 enfans, Hermina, âgée de 9 ans, Aspasie dite Connoti, de 7 ans, Théodore de 4, et le dernier, né depuis six jours,
François, nègre de 60 ans,
Auguste, âgé de 12 ans environ, affligé de plaies extérieures depuis son enfance.
27 actions de la Compagnie de Navigation d'Orléans,
10 do do du Théâtre d'Orléans,
71 do de la Banque des Citoyens de la Louisiane,
Conditions: Les propriétés foncières payables à 1, 2, et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Les esclaves payables 1/3 comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Les actions à 3 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur les dites actions à l'exception des 71 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui seront vendues comptant.
Les esclaves et après nommés appartiennent, savoir: leur moitié indivise à la succession de F. de Armas, et l'autre moitié indivise à M. F. Alpuente qui consent à la vente de sa dite moitié: lesquels esclaves forment l'atelier de l'habitation connue sous le nom de Ste Catherine, paroisse St Tammany.
1o. JOE, économe (overseer), nègre âgé de 55 ans, d'un bon caractère
2o. JEAN LOUIS, âgé d'environ 60 ans.
3o. FLESING, nègre âgé d'environ 50 ans
4o. JOHN SMALLWOOD, nègre âgé d'environ 30 ans
5o. ANDERSON, nègre, âgé d'environ 40 ans, ayant été marron une fois.
6o. JOSHUA, nègre, âgé d'environ 35 ans.
7o. JOHN BROWN, nègre, âgé d'environ 30 ans
8o. AARON, âgé d'environ 35 ans.
9o. JEAN BAPTISTE, âgé d'environ 30 ans,
10o. BORREL, mulâtre, âgé d'environ 30 ans, un peu forgeron, charpentier et maçon.
11o. JOHN BOURY, nègre, âgé d'environ 24 ans.
12o. ALEXIS, nègre, âgé d'environ 30 ans.
13o. SUSANNE, négresse, âgée de 40 ans.
14o. KETTY, négresse d'environ 20 ans, avec ses 3 enfans, Jackson, âgé de trois ans, et un jeune négrillon, âgé d'un an.
15o. Cinq enfans orphelins de la même mère, savoir: Silvanie, âgée de 10 ans, Jean Louis, de 7 ans, Jack, de 5 ans, Alexandre de 3 ans et Alfred de 2 ans.
Conditions: Un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction. Tous les billets devront être garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement à l'échéance, ils porteront un intérêt à raison de dix pour cent par an, jusqu'à parfait paiement. Bien entendu que cette clause ne sera pas interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet.
Les actes de vente seront passés pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les propriétés et les esclaves seront délivrés aux acquéreurs, quand ils auront rempli les conditions de la vente. W. F. C. DUPLESSIS,
20 déc Régistrer des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Marie Othon, f. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Paul Avril, exécuteur testamentaire de Marie Othon, f. c. l., ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
21 déc W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Marie Laveau, femme divorcée de F. Auguste h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Eugène Bernard, exécuteur testamentaire de la succession de Marie Laveau, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
21 déc W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Sampson Blossom a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Solomon Johns, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
16 déc W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testamens

VENTES DE SHERIF.

John Hughes vs Washington Morton.
COUR DE DISTRICT.—No. 20,679.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, jeudi 23 décembre 1841, à midi,
Une certaine portion ou morceau de terre situé à Duverge[illegible] ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis la ville de la Nouvelle Orléans, et formant partie de l'ilet No quatre dans le plan de ladite ville, mesurant trente pieds (plus ou moins) de face à la rue Villeré sur 118 pieds de profondeur; le tout mesure française, borné d'un côté par la propriété de Pierre Robert Alfred Walker, et de l'autre côté par une allée mesurant [illegible] pied anglais) trois pieds neuf pouces de largeur, ensemble avec la maison et autres améliorations et les autres bâtisses et améliorations, &c. qui [illegible] trouvent dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— comptant
J. L. THIELEN,
19 nov. Shérif de la Cour de District.

Les héritiers de J J Barre vs B. Duval Jne et al.
COUR DE PAROISSE—No. 116 9.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi, le 23 décembre 1841, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un Lot de Terre situé au nouveau faubourg Jackson, et désigné par le No. 66, sur le plan du dit faubourg, dressé par Dep-uilly, et mesurant 30 pieds de face à la rue Olympia, 300 pieds de face à la rue Ste. Anne, 258 pieds de face à la rue Murat et 329 pieds de face au chemin de la Métairie.
Conditions, comptant. V. ALLAIN,
19 nov—1 Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane contre A. D. Guesnon.
COUR DE PAROISSE— No. 14189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville jeudi le 23 décembre 1841, à midi, les actions ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:
30 actions du fonds capital de la compagnie du chemin à coulisses de Pontchartrain.
Conditions comptant. V. ALLAIN,
11 dec—2pe Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian juge.—Décembre 7 1841—No. 14583.—Claudius Reden vs. ses créanciers pour un atermoiement—Sur lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu au bureau de H. B. Cénas notaire public, le 10 de janvier 1842, pour y déduire les raisons pour lesquelles la demande d'un atermoiement du pétitionnaire ne serait pas accordée, et en même temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés sont suspendues. Il est de plus ordonné que F. Soulé avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Par ordre de Cour.
Bureau du greffier ce 7 décembre 1841.
8 déc—3Lm3uj. H. PITOT, député greffier.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.
Peter R. Beverly vs. Eugène Sheridan.—No.—
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, Lundi, 17 janvier 1842, à midi, les esclaves suivants:
LETTY, négresse âgée de 25 à 40 ans,
BELLY, enfant de couleur, âgé de 7 ans,
SYLVANIE, négresse âgée de 3 ans.
Conditions comptant.
A. SIDNEY ROBERTSON,
16 déc—3fps. marshal des Etats Unis.

PARTI marron de chez le soussigné, le nègre JACQUES, âgé de 17 à 18 ans, très noir, les lèvres grosses, taille de 5 pieds six pouces, mince, ayant les mains et les pieds d'une longueur remarquable.
Le dit nègre a été vendeur de légumes et lorsqu'il est parti vendait du fourrage.
Dix piastres de récompense à celui qui le logera à une des geoles de la Nlle-Orléans.
Les personnes qui pourront le récéler seront poursuivies selon les lois.
Nlle-Orléans, 2 décemb.e 1841.
3 dec JUETTE & LEROY.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
Pour l'arrestation du nègre ISMAEL, figure noire, et sournoise, âgé de 18 ans; il a évadé dans la Sède. municipalité, près du débarquement des steamers et de la presse à coton d'Orléans.
C. E. FORSTALL,
23 dec—3 Passage de la Bourse

EN débarquement du navire Chateaubriand et à vendre par les soussignés: —300 barriques vin rouge, divers crus, 150 demi barriques vin, Haut Barsac, 150 do. do do Haut Sauterne, 430 caisses do blanc, 70 do fruits à l'eau de vie, 50 do absynthe, 10 do marasquin, 130 do liqueurs assorties, 40 do anisette, 5 do conserves, 66 futailles eau de vie, 300 paniers huile d'olive, 3 caisses saucissons de Lyon, 40,000 bouchons, 12,000 do de damejeannes, 400 douzaines chemises. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
17 déc 46, Vieille Levée

PAPIER pour police d'Assurance—De qualité supérieure très durable, fabriqué pour servir particulièrement aux polices d'assurance, à vendre par
RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
15 nov encoig. Royale et Canal.

CAFÉ—120 sacs vieux café de Java, en magasin et à vendre par O. H. MESSEGAES,
11 déc 24, Vieille Levée.

BLANC de Plomb—1000 barillets nos. 1 et 2, pur, à vendre par O. H. MESSEGAES,
11 déc 24, Vieille Levée.

BRIQUES—23000 briques à feu anglaises, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132 vieux Bassin et 187, Remparts.

GARDE-FEU, Chenets, Pelles et Pincettes, dernièrement reçus, à vendre par W. A. RYAN,
19 nov 40, rue de Chartres.

USTENSILES de cuisine de toutes descriptions en grande quantité, à vendre par W. A. RYAN,
19 nov 40, rue de Chartres.

DOUBLONS—300 doublons Espagnols, à vendre par CUCULLU, LAFEYRE & Co,
27 nov 20, Vieille Levée.

TRAITES sur New York à vendre par
[illegible] VAN WICK & Co. 11 Bank Place.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT Sr.
Vente de syndic.
Il sera vendu mercredi 12 de janvier 1842, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu et conformément à un ordre [illegible] de l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du [illegible] 1841, et sous la direction de M. Alexander Grant, syndic des créanciers de Cornelius Hurst, la propriété ci-après décrite abandonnée par le dit insolvable à ses créanciers:
47 ilets et 9 lots de terre situés dans la ville de Harlem, dans la paroisse de Jefferson de cet état, savoir:
Les ilets 3, 4, 48, [illegible] [illegible] 147, [illegible] les ilets D. et D.
Les lots dans l'ilet [illegible] Le tout ainsi qu'il appert d'un plan dressé par L. Bringier, en date du 12 février 1837, et déposé en l'étude de Edward Barnett, not. pub. qui le montrera au moment de la vente.
Conditions.—Un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets à ordre et endossés à la satisfaction du syndic, [illegible] hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et s'il ne sont pas payés à échéance ils porteront alors intérêt à 10 pour cent jusqu'à paiement final au taux de 10 p par an. Cette clause ne pourra pas donner le privilège de retarder le paiement après échéance.
Les actes de vente seront passés pardevant Edward Barnett not. pub. aux frais des acquéreurs. Dans le cas où les acquéreurs n'auraient pas rempli les conditions de la vente dans les dix jours qui suivront l'adjudication, le syndic aura le droit de revendre la propriété à leurs compte et risques après trois jours d'avis préalable dans un des journaux de la ville, sans plus d'information. 3 déc—21 & 12

Vente de Syndic.
PAR M. BARNETT Senior, Encanteur.
Il sera vendu mercredi 12 janvier 1842, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour du Premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 2 décembre 1841 et sous la direction de Henry K. Robinson, syndic des créanciers de Samuel Chapman, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit insolvable à ses créanciers.
Vingt cinq ilets et six lots de terre situés dans la ville de Harlem, dans la paroisse de Jefferson de cet Etat, savoir:
Les ilets Nos. 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 119, 121, 126, 127, 128, 129, 133, 134, 13[illegible], 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69 et 70.
Les lots dans l'ilet No. 160, savoir:
Nos. 1, 2, 3, 14, 14, 20—Le tout ainsi qu'il appert d'un plan fait par Le Bringier, le 12 février 1837, et déposé en l'étude de Edward Barnett, notaire public, qui le montrera le jour de la vente.
Conditions.—Un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans, en billets à ordre et endossés à la satisfaction des acquéreurs et portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Si les dits billets ne sont pas payés à échéance, ils porteront alors intérêt à 10 pour cent jusqu'au paiement final. Il est bien entendu que cette clause ne donnera pas le privilège d'en retarder le paiement au delà de l'échéance. Les actes de vente seront passés pardevant Edward Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs.
Dans le cas où les acquéreurs n'auraient pas rempli les conditions de la vente dans les dix jours qui suivront l'adjudication, le syndic aura le droit de revendre la propriété à leurs comptes et risques après trois jours d'avis dans une gazette de la ville, sans plus d'information.
6 dec—6, 20, 1 et 12.

PAR M. BARNETT Senr
Succession de Jean Lagarde.
Il sera vendu samedi, 22 janvier 1842, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordres de l'honorable J. Bermudez juge de la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 19 octobre, 1841, et 3 décembre 1841 et sous la direction de H. Reilly administrateur de la succession de Jean Lagarde, les esclaves suivants:
1o ANGELA, mulâtresse âgée de 22 ans
2o AMELIA, do do 14 ans.
3o CIDALIS, do do 10 ans.
4o. BERNARD, nègre 40 ans.
Conditions. comptant.
Les actes de vente par devant Ed. Barnett not. pub aux frais des acquéreurs. 16 dec—10.25.3.17 et 22.

PAR M. BARNETT Snr.
Succession de Jean Lagarde.
Il sera vendu Lundi, 27 du courant, à 10 heures du matin à la résidence de feu Jean Lagarde, rue Erato, entre les rues Apollo et Bacchus, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 19 octobre 1841, et sous la direction de H. Reilly administrateur de la succession du dit Jean Lagarde:
Un lot de Meubles.
Conditions comptant. 16 dec—10,22,27.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de la succession de [illegible] Goddard, Jr.
Il sera vendu mardi 20 du courant, aux lieux et heures ci-après désignés en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 décembre 1841 et sous la direction de Joseph Cockayne, curateur de la succession de [illegible] Goddard, Jr. les biens meubles ci-après désignés, appartenant à la dite succession:
1o. A 10 heures A. M. au magasin de Charles Byrne à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame;
30 balles toile d'emballage des Indes orientales,
629 barillets saindoux;
Et immédiatement après au magasin No. 30 et 20 rue de la Nouvelle Levée près la rue Poydras
au balles toile d'emballage des indes orientales,
23 caisses blanc de baleine,
1 montre d'or, 1 paire lunettes en or, 1 bureau, tables livres, &c.
Conditions comptant. 13, 22, 24 et 30

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Succession de Jouty de Gistigny
JEUDI 23 decembre, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 septembre dernier il sera vendu à la Bourse, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, à midi,
L'esclave Mary, avec ses deux enfans John & Joséphine, Mary est blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, elle est garantie de la maison.
Conditions: moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18 nov

EN débarquement de la Virginie Antoinette.
90 balles salsepareille,
304 cuirs du Mexique, à vendre par
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
13 d 46, Vieille Levée

A VENDRE OU A LOUER.
UNE belle et agréable propriété, des mieux située pour résidence, composée de plusieurs chambres, une grande cour, jardin et un vaste corridor: cette propriété se trouve placée dans le carré de la ville rue Condé. Pour plus de renseignemens, s'adresser à
17 d—4 B. BOUNY, rue Condé No 63.

A V I S.
B. BOUNY, ayant formé une société avec C. Nicaud, sous la raison de C. Nicaud & Co. pour l'exploitation de la boulangerie située rue Condé no. 63, de à bien connue comme ayant appartenu à feu M. Nicaud, profite de cette circonstance pour se recommander au public et à ses amis en particulier. Il espère par son expérience dans cette branche d'industrie, mériter la confiance que l'on voudra bien lui accorder.
Les ordres de biscuits en tous genres, seront reçus et remplis avec promptitude et au plus juste prix.
17 dec—6

SAUCISSES—35 barillets pour l'usage des familles, dernièrement reçues et à vendre par
17 dec CH BYRNE, 154, Tchapitoulas.

BOIS—130 cordes en débarquement près de Gretna à vendre par J. B. WALLS, 40, Gravier.
17 dec

AMANDES douces et amères en caisses de 10 à vendre par J. B. WALLS,
17 dec 35. Gravier

VIN ROUGE—35 caisses vieux Lafitte, à vendre par
17 dec J. B. WELLS, 35, Gravier.

EAU-DE-VIE de Cognac—6 1/4 pipes, à vendre par
17 dec. J. B. WALLS, 35, rue Gravier.

VIN de Porto—60 caisses, à vendre par
17 dec. J. B. WALLS, 35 Gravier.

CASQUETTES de Loutre—Quelques douzaines pour hommes, reçues par l'Oemulgee, à vendre par
17 dec L. A. LEVY, jr. 30, Douane

MOUCHOIRS de Madras—3 malles ayant droit aux drawbacks, en magasin, à vendre par
L. A. LEVY jr. 30, Douane

COUVERTURES—20 balles bleues et vertes, à vendre par L. A. LEVY jr.
17 dec 30, Douane

FLANELLE écarlate—50 balles de 28 pouces actuellement en débarquement du navire Alabama, à vendre par
17 dec L. A. LEVY jr. 30, Douane,

CAFÉ de la Havane—315 sacs café de la Havane de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Chinja et à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
17 dec. 27, rue Toulouse

SARDINES et Petits Pois—100 6 boîtes sardines à l'huile, 330 do petits pois, à vendre par
21 dec 6 AUG. MOLLIER, 94, St. Louis.

JAMBONS de Westphalie, en déchargement de la barque Favorite, à vendre par
2. dec SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

TRAITES sur Paris à vendre par
20 d AUG. MOLIER, 100 rue St-Louis.

CAFÉ de la Havane—151 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la polacre Chispa, à vendre par
17 déc MERLE, BEYLLE & co. 45 Vieille-Levée.

RAISINS et citrons de Malaga—300 caisses raisins et 200 caisses citrons, en magasin et à vendre par
17 déc PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

EAU-DE-VIE ESPAGNOLE—130 barrils à vendre par
17 déc PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

CIGARRES—120,000 cigarres de la Havane, à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
17 déc 27, Toulouse.

SAINDOUX—300 barillets supérieur de Cincinnati, en magasin, à vendre par
17 dec JOS. LANDIS & Co. 14, Poydras

GOUDRON—300 barils goudron, 125 do résine, 100 do brai en débarquement du brick Varnish, à vendre par
THAYER & CUSHING,
17 déc 67, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX, morue, saumons et harengs, à vendre par THAYER & CUSHING,
17 déc 67, rue Tchoupitoulas

CORDAGE et clous, à vendre par
17 déc THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

HUILE, blanc de baleine, et savon, à vendre par
17 déc THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

FRUITS—400 caisses et 1/2 de M. R. raisins secs et 100 caisses prunes, à vendre par
17 déc THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

MARCHANDISES sèches—Un grand assortiment de toutes les descriptions, à vendre par
17 déc THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

MARCHANDISES du pays telles que—Toile blanche et écrue, coutilià matelas, denims écru, linseys bleus, rouges, &c, dernièrement reçus et à vendre par
17 déc RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CUIR de Russie, à vendre par
17 déc RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

TOILE à voile épaisse—100 balles dernièrement reçues, à vendre par RICE & HATHAWAY,
17 déc 71, rue des Magasins.

TOILE en pitre—31 balles dernièrement reçues, à vendre par RICE & HATHAWAY,
17 déc 71, rue des Magasins.

TRAITE sur Philadelphie à 60 jours de vue, à vendre
17 déc par J. D. DENEGRE, 16, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—100 caisses en débarquement du navire Tennessee, à vendre par
17 déc W. HOBBS, 12, Douane.

SUCRE en pain constamment en main, à vendre par
21 dec RICE & HATHAWAY, 71, Magasin.

BLANC de Baleine—500 caisses New Bedford, à vendre par RICE & HATHAWAY,
21 déc 71, Magasin.

HUILE de Baleine, à vendre par
21 dec RICE & HATHAWAY, 71, Magasin.

MAQUEREAUX—900 paquets No. 1, 2 et 3 en magasin et à vendre par
21 dec RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CACAO de Para, en magasin et à vendre par
21 dec RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

POIVRE—30 sacs en magasin, à vendre par
21 dec RICE & HATHAWAY, 71 Magasins.

CHANDELLES de Suif—100 caisses à vendre par
21 dec FERGUSON & REID, 20, Poydras.

PEAUX—5 balles en magasin, à vendre par
21 dec FERGUSON & REID, 20, Poydras.

CUIRS—12 sacs en magasin, à vendre par
21 dec FERGUSON & REID, 20, Poydras.

CHEMISES—100 douzaines chemises de couleurs, à vendre par V DECAUX & NOEL,
21 dec 94 Chartres enc. Conti.

SUCRE de la raffinerie de Boston à vendre par
21 d NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MAQUEREAUX No. 1, 2, 3 en barils 1/2 en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
21 d 40, Gravier.

BLANC de baleine—[illegible] caisses en magasin à vendre par
21 d NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MORUE—18 tambours et 300 caisses à vendre par
21 d NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

PAPIER à enveloppe—1000 rames en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 d

MAQUEREAUX—[illegible] barils No. 3, à vendre par
21 d JOHN A. MERRITT, 40, Camp.

BOUCAUTS à mélasse—400 en débarquement, à vendre par J A. MERRITT, 45, Camp 21 d

78 JEUX de fonds de barriques, à vendre par
21 d J A. MERRITT, 45, Camp.

B[illegible]—[illegible] à vendre par
J A. MERRITT, 45, Camp.

[illegible]
Œuvres de [illegible] 1 do do
[illegible]
Dictionnaire de l'Académie, nlle. édition 2 in 4o
Dalvincourt, Code Civil, 2 in 4o
Christ devant la siècle, 3 in 4o
Musée des familles, complet et séparément. 1 vol.
Magasin Pittoresque, do do
Magasin Universel, do do
France Militaire, Maritime et Pittoresque,
Phormacopée de Jourdan,
Cuvier, Révolution du Globe,
Chateaubriand, Œuvres, [illegible] édition, à vol grd. in 8o
Corneille, do do 3 do
Œuvres de Sévigné, Montesquieu, Lafontaine, Beaumarchais, C. Delavigne, Molière, nouvelles éditions.
Thiers, Révolution française, nouvelle édition,
Ouvrages illustrés pour étrennes,
Imitation de Jésus-Christ, illustré,
Femmes de Shakespeare
Albums divers,
Paul et Virginie, illustré,
Evangiles,
Nouveau Testament "
Œuvres de Bossuet, "
Gilblas, "
Livre de mariage avec fermoir et agraffes or et argent,
Quinzaine de Pâques, velours et fermoir,
Paroissiens Romains, do
Livre d'Heures, Imitation de la Vierge, Mois de Marie, velours et fermoir en or et argent,
Livres de prières, divers, en maroquin et dorés.
Un grand assortiment d'objets de fantaisie pour étrennes, &c. &c.
Biographie nouvelle,
Norvins, Histoire de Napoléon 4 vols grd. in 8o.
1 do
2 do
Jolis choix de Romans nouveaux des meilleurs auteurs,
Pièces de théâtres nouvelles,
Fournitures de bureaux,
Papiers à lettres et pour écoliers
" Notaire, rayé et sans être rayé,
Plumes de fer de Perry's & Cuthbert,
Encres de toutes couleurs.
Pains et à cacheter, mouchoirs et de toutes couleurs,
Crayons, Conté, Gonté, Guyot et Cuthbert,
Papier à dessin et pour plans,
Boîtes de couleurs et de mathématiques,
Grand assortiment de registres français et américains,
Cartes géographiques de tous les pays du monde,
" Séparées,
Cartes marines,
" de l'Algérie,
Livres élémentaires français et anglais,
Livres nouveaux de droit,
" Espagnols, Italiens et Latins &c. &c. &c.
V. HEBERT,
15 dec—6 140, rue de Chartres

V. & O. VIGNAUD.
No. 41.
RUE DE CHARTRES.

VIENNENT de faire l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises, reçues par le Taglioni du Havre, Orozimbo de Liverpool et autres arrivages, consistant en:

Meubles.
Pianos, armoires et glace, psychés, commodes, secrétaires, écrans à secrétaires et autres, lits de repos à matelas élastiques, toilettes de toutes genres, lavabos à télégraphe et autres, fauteuils à barbe, [illegible] mécaniques, dits à la Voltaire, dits recouverts en velours de couleur, chaises, dites chauffeuses, fauteuils de bureau, tables à ouvrages divers, tables rondes, guéridons, tables à jeux, tables de nuit, fauteuils et chaises d'enfants, le tout bien confectionné et de bon goût, en palissandre, acajou, etc.

Ornements.
Glaces françaises de toutes dimensions, pendules en bronze, ébène, palissandre, porcelaine, etc., du dernier goût, vases, candélabres lampes astrales, flambeaux ou chandeliers en cristal et en bronze, piquerds, beaux lustres en cristal, lampes de couleur, cylindres, chandeliers à vérins, bobèches, ornemens dorés pour rideaux, porte chapeaux, etc.

Fantaisies.
Un grand assortiment d'articles de fantaisie, en porcelaine et cristal à filet de couleur, tels que vases, flacons, boites à poudre, vide poche, veilleuses, verres-d'eau, tête-à-tête, jardinières, coupes, corbeilles, etc.

Palissandre et écaille.
Boites à chales, à mouchoirs, corbeilles de noce, boîtes de toilette, dé à gants, à odeur, boîtes à jeux, Boston et autres, boîtes à nécessaire de tout genre, pupitre pour dames, bibliothèques métiers à broder, boîtes à ouvrage, cabas, encriers, un assortiment complet de boîtes, corbeilles et sacs en palissandre et écaille. Aussi, cave à liqueur, d'un nouveau genre, porte liqueur, etc.

Plaque.
Porte liqueurs, porte huiliers, bouts de table, cafetières, salières, sucriers, beurriers, lampes, chandeliers, bougeoirs, corbeilles à pain, plateaux de toutes dimensions.

Porcelaine.
Blanche à filet or et à fleurs, services à dîner et à dessert, de déjeûner et à thé, complets. Aussi, en détail, soupières, plats, assiettes, tasses, théyères, cafetières, guéridons, jattes, corbeilles à fruits, pots et cuvettes, garnitures complètes de lavabos et toilettes.

Cristaux.
Services complets pour table, de divers taillages, gobelets, verres, carrafes, burettes, pots, guéridons, coupes, compotiers, bouteilles, sucriers, rafraîchissoirs, etc.

Britannia.
Services à thé complets, urnes, pots à eau, théyères, sucriers, gobelets à bierre, lampes, etc.

Articles pour les cafés.
Carraffes de tout genre, gobelets, verres, sucriers couverts, bouchons piqués, plateaux, vases à cerises.

Articles divers.
Coutellerie anglaise, couteaux de table, à dessert et à découper, tire bouchons, plumes et encriers patentés de Perry, plateaux peints de tout genre et dimensions, crachoirs porcelaine et cuivre, bouteilles, cafetières, paniers de Capy et autres, corbeilles, soucoupes, poupées, veilleuses et garde nappes, et gants d'étoffe, plumeaux, lampes, bougies, bouts de table, Paris à toilettes [illegible] dites de bureaux, bonnets, [illegible] etc.
Constamment en magasin, assortiment à vendre par caisse.
Ils feront très incessamment l'ouverture d'un joli assortiment d'étrennes, consistant en articles pour dames et demoiselles, petits meubles et jouets d'enfants d'un bon goût. 29 nov

COUVERTURES, Flanelle et Satinet—Un grande variété récemment reçus et à vendre à bas prix par
27 nov. A. C. LABATT, 9, rue Magasins.

COTON Lowell pour nègres, idem blanc et écru; indiennes &c. de toutes qualités, récemment reçu et à vendre par A. C. LABATT, 9 rue Magasins. 27 n

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés à des prix très modérés,
400 barils raisins vert de Malaga, garantis en bon état.
450 caisses raisins secs M. R. VALETON & co.
10 n Encoignure Royale et Douane.

SALAISONS de Marseille—50 caisses capres; 50 do cornichons, 10 do anchois, 10 do de à l'huile, 10 do olives farcies, 10 do thon mariné, récemment reçus et à vendre par VALETON & co,
20 n Encoignure Royale et Douane.

SUCRE ET CAFÉ—300 boucauts sucre blanc de la Havane; 300 sacs café do. 120 do do Rio de en magasin, à vendre par CUCULLU, LAFEYRE & co,
20 n 20, Vieille Levée.

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 8 à 12 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; ils occupent un fort petit espace, on les a loués la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nlle. Levée.
20 mai—[illegible] J. MACVEICH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 80 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de paille. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grandes utilité et d'autres articles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—[illegible] J. MACVEICH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—[illegible] J. MACVEICH.

NOUVEL ASSORTIMENT.
LOISON & SILVESTRE feront aujourd'hui Jeudi, l'ouverture de leurs nouvelles marchandises reçues par le Sidney, telles que:
Paletots ouatés soie,
Gilets cachemire.
Habillements enfants,
Pantalons casimir fantaisie.
18 nov rue de Chartres.

TRAITES sur Paris, à vendre par
7 d—M BLANCHARD, EIMER & Co, 34, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
20 nov CUCULLU, LAFEYRE & Co, 20, V Levée

DOUBLONS Espagnols et Patriotes, à vendre par
20 nov CUCULLU, LAFEYRE & Co. 20, V. Levée.

TRAITES sur New York, à 60 jours de vue, à vendre par
20 nov WOOD & SIMMONS, 20 Magasins

TRAITES à 60 jours sur Boston, à vendre par
20 nov WIGGIN & DAVENPORT, no 30 Magasins.

SUCRE de la Havane—80 caisses blanc, à vendre par
7 déc. BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune.

WHISKEY—500 barils rectifié, à vendre par
6 d FERGUSON & REID, 20, Poydras.

PORC nouveau—16 barils mess, 80 do prime à l'inspection de Bozant, à vendre par FERGUSON & REID,
6 d 20, Poydras.

SAINDOUX nouveau—110 barillets, à vendre par
9 d CH. C. SACKETT, 30, Poydras.

33 PIECES toile d'emballage, et 21 rouleaux corde, à vendre à bas prix pour clore un envoi, par
9 d CH. C. SACKETT, 30, Poydras.

100 BARILS whiskey haute preuve, à vendre par
[illegible] CH. C. SACKETT, 30, Poydras.

FARINE—50 barils commune, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
9 déc 30, rue des Magasins.

TOILE à draps et à chemises, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
9 déc 30, rue des Magasins.

TRAITES sur New York à 60 jours de vue à vendre par
VAN WYCK & Co.
20 nov

FLANELLE blanche de Saxe, à vendre par
20 n HAGEDORN & CRAMER,
20 r 80 rue Royale.

BONNETERIE—Un grand assortiment dernièrement reçu, à vendre par
29 n HAGEDORN & CRAMER, 80, Royale.

PLATILLAS—Un grand assortiment d'Allemagne, dernièrement reçu par le St Lawrence de Hambourg, à vendre par
29 nov HAGEDORN & CRAMER, 80 Royale.

INDIENNES convenables pour le marché mexicain à vendre par
20 nov HAGEDORN & CRAMER, 80 Royale.

MOUCHOIRS de Madras—Quelques caisses de qualité supérieure, à vendre par
20 nov HAGEDORN & CRAMER, 80, Royale.

GANTS de laine et mitaines dernièrement reçus, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
29 n 80 rue Royale.

BILLETS de banque du Kentucky Ohio, Illinois et Indiana, à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
20 nov 46, Vieille Levée

TOILE d'emballage—60 balles en magasins à vendre par
15 dec NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

BLANC de baleine—500 caisses New Bedford et Nantucket, en magasin à vendre par
15 dec NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MAQUEREAUX nos. 1 et 2 morue à vendre par
15 dec NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

SAINDOUX—300 barillets supérieur, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
15 déc 65, rue Gravier.

DRAPS—Une douzaine de Philadelphie à vendre par
9 déc JOS. D. DENEGRE, 16 Douane.

BOURSES à vendre par
9 déc JOS. D. DENEGRE, 16 Douane.

CHARRETTES [illegible] de Philadelphie à vendre par JOS. D. DENEGRE, 16 Douane. 9 déc

ROUES de charrettes de toutes grandeurs, de 3 à 5 pouces à vendre à bas prix, par
9 déc JOS. D. DENEGRE, 16 Douane.

A VENDRE par les soussignés:
Jambons de Westphalie, 1re. qualité,
Do. de Cincinnati;
Saucissons de Lyon;
Langues fumées;
Anchois à l'huile;
Olives farcies;
Thon mariné;
Macaroni et vermicelle en boîtes de 25 liv. et 10 liv.
Moutarde de Maille en grande et petite pots et un assortiment complet de conserves [illegible]
VALETON & Co.
11 déc Encoignure Royale et Douane.

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités;
BRIQUES de la [illegible]
SABLE, CHAUX de Mord,
PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 juin [illegible] Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tremé

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
29 juin—[illegible]

CHARBON—12,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 20 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 dec

Aux propriétaires de steamboats et de presse à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois grand coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des marchés avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 187, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c. &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 187, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées;
30,000 pieds de do pin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 30,000 de do à lambris, [illegible] à vendre par W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 187, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon Cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
8 nov B. & A. SOULIE,
55, rue Bienville, au premier.

LES familles qui désirent s'approvisionner pour l'hiver de bois de chêne ou de frêne, de charbon anglais et de Pittsburg, en trouveront un bel assortiment chez
W. E. & R. MURPHY,
8 oct 132, vieux Bassin et 187, Remparts.

AVIS.
LE soussigné croit devoir rappeler aux consommateurs de perruques et toupets, qu'il vient de Paris, où il a passé de longs mois, jusqu'aux dernières découvertes utiles et applicables dans tout ce qui doit rendre ces objets supportables avec agrément. La réputation dont jouit depuis longtemps son établissement, sera justement maintenue, par l'ordre de ne de la perfection et de bon goût.
Afin de satisfaire aux commandes qui lui seront faites, il a toujours en magasin une grande quantité de perruques d'hommes et de dames, toupets, nattes, frisettes, bandeaux lisses, tresses de tous genres et de toutes les nuances; ainsi qu'un assortiment très varié d'objets de bal et de toilette
THEODORE,
19 déc Rue de Chartres No. 150

2000 Boîtes sardines à l'huile conserves assorties. { de J. Colin.
20 1/2 pipes eau de vie de Pellevoisin Ainé & co.
100 paniers champagne.
300 Caisses Kirschwasser.
A vendre par BLANCHARD, EIMER & co,
14 d—6 34, Bienville.

COUTELLERIE de Rodgers et Sons, en rasoirs en caisses, couteaux de poche à 1, 2 et 3 lames, ciseaux de toutes dimensions, aussi nécessaires et toilettes des manufactures d'Angleterre à vendre à bas prix en gros et en détail par HYDE & GOODRICH, 15 rue Chartres 30 n

MONTRES ET BIJOUTERIE.
LES soussignés, importeurs de montres, de bijouterie et de marchandises de Fantaisie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand supplément d'articles nouveaux, consistant en:
MONTRES—De M J. Tobias, Blunde l et autres, des principaux fabricants, en or et en argent, échappement à ancres et superbes Lepines; dito de chasse, garanties justes.
BELLE BIJOUTERIE—En diamants et autres pierres précieuses; ornements pour le cou, topaze, rubis, et autres pierres; bracelets, épinglettes, porte crayons en or, lunettes montées en or et argent, des, médaillons, cassolettes &c.
ARGENTERIE—Gobelets, cuillères et fourchettes; couverts de dessert, cuillères à potages et à ragout, &c. garantis argent pur.
MARCHANDISES DE FANTAISIE—Nécessaires pour hommes et femmes; canifs et rasoirs de Rodgers, cuirs métalliques à rasoir, supérieurs.
On remonte les diamants et autres pierres et l'on exécute et répare toute espèce d'ouvrage de joaillerie dans le goût le plus exquis. HYDE & GOODRICH,
26 nov 15, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné:
8 caisses sulfate de Quinine,
240 caisses verre à vitre de toutes grandeurs,
80 balles toile à emballage de l'Inde, large et très épaisse,
300 balles toile à voile de Russie, numéros assortis,
300 [illegible] toile à voile anglaise, blanche et demi-do
100 balles toile à toile de coton, convenables pour bâches et prélats.
4 barils [illegible] à voile à coton; 20 rouleaux cordages,
6 balles Ravens Duck de Russie,
24 caisses indigo de Guatemala,
40 milliers cigares de la Havane.
60 caisses et 60 demi-caisses tabac à chiquer de Richmond.
6 déc J. ALBERT, 24, rue St Louis.

TRESOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections signées ou chroniques des poumons, en font un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles ont vu à ses malades excellents, cette pâte est administrée avec succès aux enfants, et des [illegible] [illegible] médecins de Paris, qui ont constaté son heureux effet, la regardent comme le plus efficace et la plus sûr que l'on puisse employer dans les maladies de poitrine et les voies aériennes.
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 20 nov—[illegible]

SUCRE de la Havane—120 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
10 déc 11 et 15, rue St. Louis.

CIGARES PRINCIPE—100 milliers véritables Vuelta Principe, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
10 déc 11 et 15, St. Louis.

SARDINES à l'Huile—[illegible] boîtes excellentes sardines de Nantes, en grandes boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
10 déc. 11 et 15, St. Louis.

TABAC Espagnol—15 balles supérieur Vuelta de Abajo, en feuilles, pour enveloppes et tripes à vendre par
10 déc. CANTIN, DARAN & Co. 11 et 15, St. Louis

DOUBLONS—Doublons espagnols et mexicains à vendre par M. HOLLANDER,
14 déc Bureau de Change, 42, Camp.

ESPECES—Trois mille piastres mexicaines, à vendre par M. HOLLANDER,
14 déc Bureau de Change, 42, Camp.

ARGENT de l'Illinois, à vendre par
16 déc A. DURAND, 13, Bienville.

ARGENT—Piastres, à vendre chez
9 d M. HOLLANDER, 42, Camp

SUCRE de la raffinerie de Boston, à vendre par
10 déc NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

DAMEJEANNES—1200 de 5 gallons, à vendre par
14 déc A. DURAND, 13 Bienville.

BEURRE—100 barillets bon beurre de l'Ouest, en débarquement du steamer New Orleans, à vendre par
16 déc M. A. ROBITAILLE, 77 Commerce.

SON—1000 sacs en débarquement et à vendre par
M. A. ROBITAILLE,
16 déc 77 Commerce.

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.
MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.
Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct., pour les achats 1 1/2 pour cent net sur les commissions. 1 oct

CHALES—Une caisse chales thibet, en couleurs assorties et richement brodés en soie avec frange crêpée, récemment reçus de France, à vendre par
B. & A. SOULIE,
26 nov 55, rue Bienville, au 1er.

CLOUS—400 barrillets de Boston de toutes les dimensions, à vendre par JOHN A MERRITT,
21 d 53, Camp.

126 Barils mélasse en débarquement et à vendre par
21 d R BRUGIER, 9, St-Louis.

GRAINE de Millet et de chanvre, à vendre par
21 d W DINN, 11, Commune.

PEAUX de daim—25 balles peaux de daim à vendre par
21 déc LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CAFÉ—1000 sacs Rio, 150 de la Havane, à vendre par
21 déc BOGERT & HAWTHORN, 65, Gravier.

LARD—55 barriques jambons plats-côtés et épaules, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
21 déc 65, rue Gravier.

FOIN—120 balles première qualité de New York, à vendre par FOSDICK & BRO.
21 déc 66, Camp.

CIGARES la Havane et Principe de toutes les qualités, à vendre par J. ROBERT & Co.
21 déc 3, rue des Magasins.

TABAC en feuille—60 balles, à vendre par
21 déc J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

SALSEPAREILLE, à vendre par
21 déc J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

CAFÉ de la Havane et de Rio nouvelle récolte en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
21 déc 3, rue des Magasins.

POISSON—30 tambours et 300 caisses morue; 300 caisses harengs en magasin, à vendre par
21 d W C TOMPKINS & co, 39, Gravier.

SAVON, huile et blanc de baleine de différentes descriptions à vendre par TUFTS & HOBART,
21 déc 29, Douane

EAU-DE-VIE—55 barriques do. preuve, dernièrement reçues à vendre en magasin par TUFTS & HOBART,
21 déc 29, Douane

BEURRE et fromage—60 barillets et 40 caisses en débarquement du navire Alabama, à vendre par
TUFTS & HOBART, 29, Douane

CLOUS—300 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBART,
21 déc 29, Douane

MAQUEREAUX—Nos. 1, 2 et 3, morue en caisses et en tambours, harengs en caisses et barils, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
21 déc 29, Douane

$2500 En billets de la Banque des Illinois, à vendre par le soussigné.
21 d CH. DUFOUR, 34, Vieille Levée.

PLATILLAS d'Allemagne—Un bel assortiment, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
21 déc 80, rue Royale.

INDIENNES convenables pour le marché mexicain, de nouveaux dessins, à vendre par
21 déc HAGEDORN & CRAMER, 80, Royale.

FLANELLE blanche de Saxe, à vendre par
21 déc HAGEDORN & CRAMER, 80, Royale.

MOUCHOIRS de Madras, chales rouges de Turquie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
21 déc 80, rue Royale.

DAMEJEANNES de 1, 3 et 5 gallons, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
21 déc 80, rue Royale

PLOMB à gibOyer—1000 sacs de tous numéros, en débarquement du navire Franklin, et en magasin, à vendre par J. ALBERT,
20 nov 24, rue Saint Loui

EAU-DE-VIE d'Espagne—135 barils eau-de-vie d'Espagne, à vendre par
19 déc PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

RAISINS—300 caisses raisins de Malaga, à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
19 déc 27, rue Toulouse.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane et Principe, à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
19 déc 27, rue Toulouse.

CLOUX de Boston—300 barillets fer de Suède, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
9 déc 30, rue des Magasins.

BLANC de baleine—1000 caisses de diverses marques à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
9 déc 30, rue des Magasins.

BOTTES et brodequins—[illegible] caisses à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
9 déc 30, rue des Magasins.

PETITS POIS—300 boîtes petits pois récemment reçus, à vendre par AUG. MOLIER,
14 déc 100, rue St. Louis.

300 SACS Plomb de chasse, 100 do poivre noir, 60 à 70 caisses thé Young Hyson, impérial et poudre à canon, 500 rouleaux cordage de Manille et corde goudronnée, en débarquement des navires Ohio et Ocmulgee, de New York, à vendre par O. H. MESSEGAES,
11 déc 24, Vieille Levée.

L[illegible]—[illegible] en débarquement du [illegible] à vendre par
11 déc BOGERT & HAWTHORN, 65, Gravier.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE, née Falkin,
A Hartsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville au Stopping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution [illegible] dix-huit mois d'existence a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance [illegible] la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, se rendra des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.
Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes
Langue anglaise Langue française,
Dictée " Dictée "
Analyse " Analyse,
Composition " Composition "
Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.
Me. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installée définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 13 dec—1an

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE SOUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.
No. 46, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement nouvelles, concernant les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.
Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage que tous ses articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bénéfice moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:
FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.
FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de tout genre, complètes de Clarks, vices de James, pentures à gonds, de à pitons, clous forgés et coupés, targettes, verrous.
FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.
INSTALLATION DE SONNETTES—Savoir: ressort en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.
OUTILS DE MECANIQUE—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Mosses, outils, tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, équerres d'acier, gouges, ciseaux, marteaux, casse-têtes, haches, baromètres, limes, râpes de souliers et de bois
COUTELLERIE—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs de différentes manufactures de Butcher.
USTENSILES DE CUISINE—Qe fer, de fer blanc, de fonte, de cuivre, &c &c généralement tout ce qui est utile
BROSSES de toutes espèces
INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION.—Rateaux, jardins, haches, pelles, chaînes à traits, de bœufs, de bois, de en acier pour la main, scies de travers, cous, marteaux, aloses, terres &c &c
GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
[illegible] WILLIAM A. RYAN.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES ET BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, [illegible] &c. gravés avec promptitude, dans le même genre [illegible] font dans leur atelier à New York, et aux [illegible]
Ils ont constamment [illegible] du papier de billets de banque, qualité supérieure [illegible]
Leur atelier est [illegible] rue des rues Royale et du Canal 8 jan

A LA VILLE DE PARIS.
MAGASIN DE CONFIANCE,
Encoignure Royale et Orleans maison de Mr Vignié.
A. BARBAUD a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de barbe et de coiffure dimanche prochain, et qu'il n'a rien négligé pour la propreté et la commodité des personnes. Il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand choix de parfumerie et [illegible] ainsi que teinture: cheveux, favoris et moustaches [illegible] garantit que cette eau ne nuit en rien à la peau et à la vue des personnes qui en feront usage 27 nov

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pieces artificielles de une jusqu'à aux dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'applique que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pourront avoir que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

NOUVELLE MUSIQUE.
DERNIEREMENT reçu et à vendre par le soussigné: Musique nouvelle pour piano, violon, flute, cornet à piston, romances avec accompagnement de piano et de guitare; mélodies de Schubert, Proch, Dessauer et Meyerbeer, et cordes françaises de Naples pour violon, basse, contrebasse, guitare et harpe. T. K. BENOIT,
29 nov Encoig. Chartres et Jefferson.

A V I S.
LES soussignés viennent de recevoir par Lafayette et d'autres arrivages du Havre, les articles suivants:
107 douzaines gants de chevreau et de castor assortis de 2 1/2 à 30 la douzaine;
60 douzaines maroquins noirs, gris dorés à grains &c. &c.
72 douzaines [illegible] boutons assortis en couleur;
30 douzaines [illegible] de Paris et de Bordeaux;
Chemises [illegible] en gomme élastique, gants et mitons [illegible] et fils de fils noirs et de couleur, boucles argentées pour pantalons et gilets, boutons argentés et dorés, cordons et glands ronds et carrés, en soie et poil de chèvre, noir et couleur, [illegible] en soie, ganses et blancs en soie et poil de chèvre, pour devants de gilets, un assortiment de cravattes, fantaisie &c.
A vendre par CASTAING & LOMBARD,
13 d 63, rue Conti.

ARTICLES DIVERS—Eau de vie de Cognac et de Champagne des meilleures qualités, ayant droit au drawback, vin de Madère, de Porto, de Cette en 1/4 barriques, dame-jeannes de 1, 2, et 3 gallons, casses, barillets de moutarde, [illegible] à vendre par
13 dec S. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

BLANC de baleine Huile—300 caisses numeros assortis New Bedford, 300 gallons huile de baleine garantie pure, 14 caisses cuivre en feuille de 14 à 18. 20 barillets plomb de chasse du Missouri numéros assortis, 50 barillets plomb en saumons, 50 barils whisky rectifié, 50 barillets saindoux, à vendre par
13 dec WALTON & COCKAYNE, 29 et 30, Nlle-Levée

CHALES.
LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché pour clore cet envoi:
60 Chales cachemire et laine 6/4, assortis en couleurs;
1/0 do laine à bandes, nouveaux 6/4, noirs et en couleurs;
[illegible] do laine tartans 6/4 noirs et en couleurs;
61 do soie [illegible] noirs et en couleurs;
40 doux. bas filoselle noirs;
20 do de gants de do.
44 do. cravattes assorties fantaisies.
CASTAING & LOMBARD,
1 dec 63, rue Conti.

LE soussigné offre à vendre à des termes raisonnables:
200 barriques clous de la Compagnie de Boston,
300 caisses raisin Malaga, 100 de morue,
150 barils vieux whisky, 100 caisses chandelles,
200 caisses savon de Boston, marque de Gould,
200 demi-caisses extra No. 1, de Robbins, 75 1/2 do
32 barils maquereaux No. 1, 19 do No. 2, 274 de No. 3,
150 balles toile à draps, 14 caisses drap bleu,
4 caisses flanelle en primes, 1 do drap allemand,
2 balles coton blanc, 800 paquets sac en pâte,
Aussi—Deux réfrigérateurs.
[illegible] JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

CHANGE intérieurs du pays, blancs gravés pour traites étrangers et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur des feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
encoig. Royale et Canal.

BILLETS de Banque gravés—Blancs pour traites gravés supérieurement, imprimés sur papier à billets de Banque et reliés en livres de différentes épaisseurs. Aussi, traites du pays, lettres et accords séparés, sur du papier à billets de Banque et sur des feuilles de papier à lettre, à vendre par
RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
11 dec Encoig. Royale et Canal.

PRESSES de Notaires et autres d'un travail nouveau et amélioré, à vendre par
RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
11 dec Encoig Royale et Canal.

CHANGE sur Paris—A vendre par
BOUTIN, GALLY & Co.
29 nov No 79, rue Toulouse.

EAU DE VIE—17 demi-pipes d'une qualité supérieure 1825, marque Maglory, en magasin et à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
29 nov 79, rue Toulouse.

TRAITES sur Bordeaux, à vendre par
13 dec Ves. ROUMAGE.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est très convenable pour une résidence de famille.
Une maison en briques et à étages, sise rue de la Vieille Levée, No. 173, entre Hôpital et Quartier. Cette maison est très commode pour tenir une auberge ou tout autre état.
[illegible] de ce genre.
Une maison en briques et à étages sise rue Moreau entre Port et St-Ferdinand, le tout ou une partie seulement si on le désire sera louée garnie.
Une maison en briques et à étages, sise rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine.
Plusieurs maisons en briques, sites rue Claiborne entre Ste-Anne et Dumaine.
Une maison sise rue des Français.
Toutes ces maisons sont en bon état, et seront louées à des prix très modérés.
Le haut du magasin sis No. 123 rue de Chartres. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX,
20 d 123, Chartres.

A LOUER—Les magasins 96 et 98 rue du Camp, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
20 d WM GRANT, 28, Douane.

A VENDRE—Une habitation située à deux milles de Nouvelle Iberie, dans la paroisse St-Martin, comté d'Attakapas, Etat de la Louisiane, contenant environ 1000 arpents, 250 environ desquels sont entourés. La dite habitation fait face sur le lac communément appelé Lac Tasse et mesure environ trois milles de largeur sur 5 milles de profondeur. Les bâtisses actuellement existantes sont en parfait état, particulièrement la maison de maître qui mesure 50 pieds carrés. La partie basse de cette maison est en briques, l'étage supérieur est en planches.
Pour plus de renseignements, s'adresser au dr. L. J. Smith, Nouvelle Iberie, ou à
CH. DEBLANC & DARBY Jr.
22 nov 1m 47 et 48 Nouvelle Levée.

A LOUER—Un beau magasin en briques sis rue Tchoupitoulas, No. 71, donnant sur la rue Foucher.
Deux magasins en briques à deux étages sis rue Tchoupitoulas No. 82 et 84, donnant sur la rue du Commerce.
Un magasin à trois étages sis rue de la Nouvelle-Levée No. 28, donnant sur la rue du Commerce.
Deux magasins à trois étages sis rue Gravier Nos. 26 et 28.
Un magasin à trois étages sis front Levée près la rue Benjamin.
S'adresser à PETERS & MILLARD,
26 oct 34, Vieille-Levée.

A LOUER—Deux magasins spacieux sis rue de la Victoire près du rail road Pontchartrain.
Deux maisons comfortables à deux étages, sises rue Condé entre les rues du Quartier et de l'Hôpital.
Une maison à deux étages sise rue Gallatin entre Condé et Levée.
Plusieurs offices dans le passage de la Bourse. S'adresser à
5 oct F. DE LIZARDI & Co, 30 Bienville.

A LOUER. Une maison pour résidence de famille, sise rue du Canal près celle des Marais. Cette maison est en bois avec galerie devant, écurie et remise. S'adresser à B. & A. SOULIE,
20 oc 55, rue Bienville, au premier.

A LOUER.
Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 25, et de chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.
AUSSI—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage a 50 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.
Ces bâtisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.
Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 aout LA BANQUE DU GAZ.

MAISON A LOUER—Une résidence très agréable, située rue du Canal, entre Tremé et Marais dans la seconde Municipalité, ayant une galerie sur le devant, une grande cour, écurie et remise. S'adresser à B & A SOULIE, 55, Bienville au 1er. 9 d

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 75 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, No. 38 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin sis rue Gravier, no. 30. S'adresser à
1er déc PETERS & MILLARD, 34 V. Levée.

A LOUER—Le maison sise rue Royale à côté de la Banque de l'Etat de la Louisiane, elle est entièrement réparée et possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser aux personnes qui l'occupent actuellement ou à J. ROBERT & Co.
11 déc 3, Magasins